

En 1663, cette compagnie concéda les îles de la Magdeleine, qui dépendent naturellement de l'île Saint-Jean, mais qui font encore partie du Canada, au sieur Doublet et à ses associés, comme station de pêche, et en 1664 elle concéda à la même société l'île Saint-Jean pour y former des établissements et la mettre en culture.

À la prise de Louisbourg en 1759, un des articles de capitulation portait que les Français de l'île Saint-Jean mettraient bas les armes. Le lieutenant-colonel Rollo fut envoyé dans l'île avec un corps de troupes, et en prit possession. Il y avait alors environ 10,000 habitants français, mais la plupart s'expatrièrent par suite du traité de paix qui, en 1763, céda cette colonie avec le Canada et le reste des possessions françaises dans l'Amérique Septentrionale à l'Angleterre.

On en fit alors le cadastre, et l'île fut divisée en 64 townships ou municipalités, d'environ 20,000 acres chacun, qui furent distribués, par une espèce de loterie, entre des seigneurs et des gentilshommes, des officiers de terre et de mer, qui avaient des réclamations à faire valoir contre le gouvernement anglais. Toute l'île se trouva ainsi concédée en un seul jour, à certaines conditions d'établissement (au moyen d'une immigration protestante) qui n'ont jamais été remplies, et la difficulté d'obtenir des terres à des prix raisonnables, des propriétaires absents, a donné lieu à des plaintes cent fois plus justes et mieux fondées que celles qui s'élèvent en Canada contre le système dit féodal. C'est dans l'espoir d'obtenir un remède à cet état de choses que les habitants ont agité depuis tant d'années la question de la réunion au domaine de la couronne (*escheat*), et c'est en désespoir de cause qu'ils demandent maintenant la réannexion de l'île au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

L'île avait été attachée à ce dernier gouvernement jusqu'en 1770, qu'elle fut érigée en un gouvernement séparé. Sa population n'était alors que de 150 familles, mais elle ne tarda pas à s'accroître : car en 1772 John Macdonald, chef de Glenaladale, tant pour jouir du libre exercice de sa religion que par d'autres motifs qui se rattachaient à la part qu'il avait prise en faveur du prince Charles en 1745, résolut d'y émigrer avec tout son clan. Le peu de Français qui habitaient encore l'île, et qui se tenaient cachés dans l'intérieur, furent engagés par Glenaladale à y rester, et leurs descendants, avec ceux d'autres Acadiens qui erraient dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, forment maintenant une population d'environ cinq mille âmes, qui possède quelques villages florissants. Le comte de Selkirk, sir James Montgomery et quelques autres propriétaires envoyèrent aussi des émigrants, et lors du recensement fait en 1841 la population de la colonie se montait à 47,000 âmes, dont 20,000 catholiques, 15,000 presbytériens et 5,000 anglicans. Le reste se compose de Méthodistes et d'anabaptistes. On dit qu'il n'y a pas moins de 4,500 personnes du nom de Macdonald. Les catholiques sont principalement des descendants de montagnards écossais et d'Acadiens français, qui les uns et les autres conservent leur langue et leurs habitudes primitives. La population catholique est sous la direction pastorale de Mgr. Bernard Donald Macdonald, évêque de Charlottetown, qui réside à Rustico, le principal village français, à quelque distance de la capitale. Les anglicans sont gouvernés spirituellement par un commissaire ecclésiastique dépendant du diocèse de la Nouvelle-Ecosse. Les anabaptistes, au nombre d'environ 2,000, ont cinq ministres, dont le principal, du nom de Knox, prend le titre d'évêque. Des 15,000 presbytériens, 3,000 sont des macdonalds ou sectaires du prophète Macdonald, dont les extravagances sont à peine égales par celles du millénisme ou du mormonisme. L'individu qui joue un rôle si marquant dans l'île est un montagnard écossais, régulièrement ordonné ministre de l'église presbytérienne. Sa prédication est accompagnée des effets les plus extraordinaires. Animé d'un sauvage enthousiasme, il le communique à ses auditeurs qu'il fait tomber dans des convulsions d'où est venu à ses sectaires le nom de sauteurs (*jumpers*). Ces convulsions sont regardées comme une preuve que ceux qui le souffrent sont véritablement possédés de l'esprit divin, et il se passe dans les assemblées de la secte des scènes qui peuvent s'imaginer, mais qui ne doivent pas se décrire. Le chef de la secte exerce une influence sans bornes sur ses adhérents. Beaucoup d'entre eux ont tout abandonné pour le suivre. Ses ordres sont obéis comme s'ils émanaient de Dieu lui-même. Il a publié un édit défendant d'élever des rochers, et cette défense a été religieusement observée par ses sectaires.

Le prophète Miller, qui a tant fait parler de lui, n'a été qu'un plagiaire de Macdonald. Celui-ci avait prédit la fin du monde pour 1832, il y n déjà plus de douze ans de cela ; mais plus rusé que Miller, sans attendre l'échéance, il avait ajourné à dix ans l'accomplissement de sa prophétie. Elle aurait dû donc s'accomplir il y a plus de deux ans ; mais des circonstances, que le prophète explique à la satisfaction des croyants, ont dérangé ses calculs, mais n'ont pas affaibli leur foi à sa mission divine, et son influence paraît aussi grande que jamais.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Il y eut aux Trois-Rivières, le neuf du présent mois, en l'église des Dames-Ursulines de cette ville, une cérémonie bien touchante. Il y avait déjà deux ans passés, que mademoiselle Dionne, fille unique de l'honorable Joseph Dionne, de St. Pierre les Becquets, avait laissé le monde pour entrer au couvent des Dames religieuses de cette ville. Cette jeune demoiselle, après avoir

reçu une excellente éducation, passa quelques années dans le monde, où tout semblait lui sourire ; mais elle sentit bientôt le vuide et le néant. Elle sollicita, pendant longtemps, la permission de son père qui la retarda, sous un prétexte ou sous un autre, pendant plus d'une année. Enfin ayant obtenu ce qu'elle désirait elle entra au couvent, en disant adieu au monde et aux avantages de la fortune, dont elle devait être héritière, si elle y fût restée. Le veuf du présent mois, avec le même courage et la même persévérance qu'elle avait montré dans tout le cours de son noviciat, elle prononça ses derniers vœux, en présence d'un grand nombre de messieurs du clergé ; de plusieurs dames et messieurs protestants de la ville qui avaient sollicité la permission d'être admis à cette cérémonie et d'un grand nombre de ses anciennes connaissances et d'amis de son honorable père que la religion seule a pu soutenir dans une pareille circonstance.

Parmi les messieurs du clergé, on comptait M. Cooke, V. G. et curé des Trois-Rivières, qui fit un excellent sermon adapté à la circonstance. MM. Gagnon, curé de Berthier, Pepin, curé de Boucherville, Déziel, curé de la Pointe-Lévis, Faucher, curé Lohinière, Leclerc, curé de St. Jean, Messieurs Côté, Dumoulin, Larue, Pouliotte, Châtreté, Tourigny et autres messieurs du lieu. Deux autres jeunes demoiselles, savoir : Mlle. Mailhiot, de St. Pierre les Becquets et Mlle. Girardin, de Machiche, faisaient aussi leurs derniers vœux le même jour.

BULLETIN.

Ordnation.—Bazar.—Arrivée des Exilés.—Nouvelles Diverses.—
Du Divorce.

M. Jos. Lanier a été ordonné prêtre, dimanche dernier, à Ste. Marie de Manoir, par Mgr. de Montréal.

La nouvelle capitale du Canada veut absolument être appelée la ville des bonnes œuvres. On se rappelle le Bazar que nous avons annoncé au profit des quatre Sœurs Grises qui doivent partir bientôt pour aller fonder une nouvelle communauté à Bytown. On nous apprend que ce Bazar, malgré le mauvais temps et le froid de vendredi et samedi dernier, a donné un produit net de £119 2 3. Il suffit de citer un semblable chiffre pour montrer la générosité des citoyens de Montréal et faire voir que leur charité est loin de se ralentir. Nous nous en réjouissons de tout notre cœur et nous sommes heureux d'avoir à leur présenter, au nom des personnes qui ont conduit cette belle œuvre, le tribut de leur gratitude et de reconnaissance.

Les exilés, qui étaient en route pour le Canada, sont enfin arrivés samedi dernier. Ils sont au nombre de 38, tous assez bien portans. On nous dit qu'on leur a fait une bienveillante réception à leur arrivée à St. George, et qu'on se propose de leur donner une fête à Montréal. Voici leurs noms :

Louis Turcot, F. X. Touchette, Toussaint Rochon, F. X. Prevost, C. Buisson, Bte. Bousquet, F. X. Guertin, Jos. Paré, Hubert Le Blanc, David Le Blanc, E. P. Rochon, Charles Bergevin, J. Laberge, J. Dumouchelle, Louis Défailllette, Jos. Hubert, Jacq. Hubert, Frs. Bigonessé dit Beaucaire, P. Lavoie, Théodore Béchard, Antoine Coupal, Louis Guérin, F. M. Lepailleur, Léandre Ducharme, C. Huot, Jacq. Longin, Moïse Longin, Charles Roy-Lapensée, Jos. Roy-Lapensée, André Papineau, Jacq. Goyette, Michel Allaire, Paschal Pinsonnault, J. L. Thibert, J. M. Thibert, Théophile Robert, Hip. Lanctot.

L'élection de MM. Moffatt et de Bleury a été maintenue par la Chambre, qui a rejeté la requête, par défaut de formalité. 37 ont été pour le rejet de la requête, et 35 contre.

Vendredi soir, il y eut, à la Chambre d'Assemblée, une assez longue discussion au sujet de la pétition des habitants de St. Eustache, demandant une indemnité pour les pertes encourues par la paroisse durant les troubles politiques. La pétition fut repoussée par le gouvernement qui alléguait n'avoir point de fonds pour un semblable octroi. Alors la pétition fut retirée.

L'hon. M. Robinson, qui, en acceptant la place d'Inspecteur-Général, était obligé de subir une nouvelle élection, a été réélu au comté de Simcoe, par une grande majorité.

L'hon. P. de Sales Laiterrière a été élu, à l'unanimité, en remplacement de l'hon. Morin, au Saguenay.

Le *Courrier des Etats-Unis* publie quelques nouvelles d'Europe, apportées par les paquebots *Rochester* et *Iowa* récemment arrivés à New-York. Celles de Londres ne vont que jusqu'au 5 et celles de Paris au 8 de décembre. Il n'y a rien de bien important. Nous en donnons aujourd'hui les principaux extraits.